

ÉTAT-CIVIL

Naissances

-Loévane, Giulia CONTRERAS née le 14 Novembre 2022
 -Léandre VANCAUWENBERGHE né le 14 Novembre 2022
 -Théa, Rose, Christiane MOREY née le 07 Décembre 2022

Nos félicitations aux heureux parents.

Décès

-VIGNEAU Jacques le 03 Novembre 2022
 -DELOCHE Jean le 04 Novembre 2022
 -BACKES Brousse Liliane le 08 Novembre 2022
 -RIVOIRE ARNOUIL Yvonne décédée le 15 Novembre 2022
 -FOURNIEL ROBERTIES Denise décédée le 20 Novembre 2022

-SAGE Maryse Catherine décédée le 08 Décembre 2022

Nos sincères condoléances aux familles dans la peine.



CONTACTS UTILES

Mairie : 05 57 55 25 55
 contact@mairie-vayres.fr
CCAS : 05 33 03 00 12
 ccas@mairie-vayres.fr
Aides à Domicile : 05 33 03 00 13
 amd@vayres.mairie-vayres.fr
Bibliothèque : 05 57 55 19 30
 bibliotheque@mairie-vayres.fr
Police Municipale : 06 81 56 53 09
 https://vayres.portailcitoyen.eu/
Astreinte (urgence) : 06 77 85 48 72
École maternelle : 06 33 44 62 88
Garderie maternelle : 06 33 44 32 32
École élémentaire : 05 57 74 83 14
Garderie élémentaire : 06 08 83 48 97
Centre de loisirs : 05 57 50 99 67
 alsh-vayres@lcali.fr - inscriptions :
 https://lcali.portailfamille.net/
Urbanisme : 05 33 03 00 10
 urbanisme@lcali.fr

SMICVAL

Il est rappelé aux usagers qu'ils doivent rentrer les poubelles après le passage du service.

Collecte des bacs

mercredi 04 et 18 janvier

mercredi 11 et 25 janvier

ATTENTION : zone 1 vos poubelles doivent être sorties la veille au soir et **en zone 2** le jour même avant midi. Pour que vos déchets puissent être ramassés par les équipes du SMICVAL :
 - vous devez trier vos déchets,
 - les sacs poubelles doivent être obligatoirement fermés et mis dans les conteneurs marron.
 - les cartons doivent être compactés avant d'être mis dans les conteneurs jaunes.

SMICVAL MARKET : 05 57 84 74 00

SANS RDV : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h, du 1^{er} novembre au 28 février.
AVEC RDV : vendredi et samedi sur smicval.fr

NUMÉROS D'URGENCE

Services urgence 112
Services pour malentendants (sms) 114
Ambulance de Vayres : 05 57 74 76 23
Centre anti-poison : 05 56 96 40 80
SAMU : 15 **Pompier : 18** **Police : 17**

Journal Municipal de Vayres

Directeur de publication : Jacques LEGRAND
 Élu(e) chargée de la rédaction : Jocelyne LEMOINE
 Conseillère municipale chargée de la maquette : Isabelle MOUNIC

ISSN 2555-9710 - Ne pas rétirer sur la voie publique. Merci.

LE BIM

Bulletin d'Informations Municipales



Les Actualités du mois de Janvier 2023

Retrouvez-les également sur votre site internet : www.mairie-vayres.fr ou en temps réel sur l'application cityAII.

Les Rendez-vous du Mois

Janvier

- 04 mer.** **Loto du CAEL** à 14h, salle Daniel Malville
- 07 sam.** **La Galette des Rois de l'Association Générations St Pardon** à 15h30, Halle de St Pardon
- 08 dim.** **Réunion des Fabophiles** dès 9h, salle Daniel Malville
- 12 jeu.** **Assemblée Générale du CAEL** à 14h, salle Daniel Malville
- 14 sam.** **Concert de La Lyre** (voir article ci-après) Réservation obligatoire, concert gratuit à 20h30 à la Coupole de St Loubès
- 20 ven.** **Les Vœux du Maire** à 19h, salle Daniel Malville
- 25 mer.** **Conte pour les petits** (voir article de la bibliothèque) à 10h30, salle du Blason
- 26 jeu.** **Concert de l'Ecole de Musique de la CALI « La Savane Musicale »** à 18h30, salle Daniel Malville
- Février**
- 01 mer.** **Loto du CAEL** à 14h, salle Daniel Malville

PERMANENCE DE LA MUTUELLE COMMUNALE

Les prises de rendez-vous s'effectueront en Mairie ou par téléphone au 05 57 55 25 55.

Lundi 09 janvier matin
Lundi 06 février après-midi

Dans les bureaux situés au rez-de-chaussée de la Mairie.



Chères Vayraises, chers Vayrais,

L'année dernière à la même époque, j'en appelle à la responsabilité de chacune et de chacun, pour lutter contre la Covid 19. Cette année les difficultés de production d'électricité, de fourniture en gaz et de hausse des coûts nous amènent toutes et tous à être plus sobres et à adopter un comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques et réduire significativement notre consommation.

Au niveau municipal, il nous faudra redoubler de vigilance pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement. La Municipalité de Vayres a d'ores et déjà pris des mesures en régulant la température dans les bâtiments communaux publics, administratifs, associatifs, sportifs et également les écoles et en veillant à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Un groupe de travail a également été mis en place afin d'aborder les questions d'économie d'énergie. Une réflexion est ouverte sur l'extinction de la lumière la nuit, même si nous savons que les administrés sont partagés sur ce dossier. Nous nous efforçons de trouver une solution intermédiaire.

En ces temps troublés, je tenais également à avoir une pensée particulière pour toutes celles et tous ceux qui sont touchés par la solitude, la maladie ou le deuil. La période des fêtes que nous traversons au milieu de cette crise géopolitique mondiale compliquée doit être un moment de plénitude et de tranquillité retrouvée.

Aussi, je vous souhaite une très belle et heureuse année 2023, tournée vers un meilleur avenir pour chacune et chacun d'entre vous.

Bien à vous

Jacques LEGRAND

HORAIRES DES MESSES

Samedi	07 : 18h00	MÉRIGNAS
Dimanche	08 : 09h15	ST GERMAIN DU PUCH
	11h00	NAUJAN ET POSTIAC
Samedi	14 : 18h00	CAMIAC ET ST DENIS
Dimanche	15 : 09h15	BRANNE
	11h00	ST QUENTIN DE BARON
Samedi	21 : 18h00	MOULON
Dimanche	22 : 10h30	TEMPLE PROTESTANT
Samedi	28 : 18h00	ST VINCENT DE PERTIGNAS
Dimanche	29 : 09h15	GÉNISSAC
	11h00	GRÉZILLAC

Père Jaroslaw KUCHARSKI curé.

Secteur pastoral d'ARVEYRES et BRANNE-RAUZAN maison paroissiale 3 rue Montaigne - St Quentin de Baron 05 57 24 81 57.

Secrétariat : Mardi, jeudi et vendredi de 09h15 à 12h15. Mercredi 09h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 bienvenue@paroissesarveyres.fr

COMPTE RENDU

du Conseil Municipal du 01 décembre 2022

16 points étaient inscrits à l'ordre du jour :

2 motions

- Refonte de la collecte du SMICVAL du Libournais - Haute Gironde - Motion de refus.
- Motion de soutien à la viticulture.

14 délibérations

- Approbation des statuts de la CALI suite aux modifications des compétences facultatives.
 - Règlement intérieur de la bibliothèque.
 - Avis sur une consultation publique pour la protection de l'environnement au titre des installations classées situées à Izon.
 - Déclassement par anticipation de la parcelle communale AC 246, délai de désaffectation.
 - Cession de la parcelle communale AC 246 sous condition résolutoire de la désaffectation du bien
 - Décision modificative de budget n°1 pour l'exercice 2022.
 - Renouvellement d'une convention de mise à disposition d'un camion nacelle avec chauffeur par la commune de Nérigean.
 - Renouvellement du contrat d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire (CNP)
 - Convention d'aménagement d'école avec le Conseil Départemental de la Gironde dans le cadre du projet de restructuration et d'extension de l'école maternelle Henri Lesné.
 - Demande de subvention DETR 2023 au profit du projet de restructuration et d'extension de l'école maternelle Henri Lesné (1^{ère} tranche)
 - Prise en charge des frais de déplacement pour les agents publics territoriaux.
 - Organisation d'un débat portant sur les garanties accordées en matière de Protection Sociale Complémentaire (PSC).
 - Création d'emplois pour accroissement temporaire et saisonnier d'activité.
 - Adhésion au dispositif de médiation préalable obligatoire (MPO) dans certains litiges de la fonction publique mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde (CDG).
- Tous ces points ont été adoptés à l'unanimité.**

SMICVAL

Attention au changement dans les consignes de tri au 1er janvier 2023 !

MÉMO TRI

EMBALLAGES ET PAPIERS

À partir du 1^{er} janvier 2023
 tous les emballages en plastique et les petits emballages en métal

Bien les vider, rincer de l'eau et les déposer séparés les uns des autres dans les sacs.

Tous les emballages et papiers se trient !

<https://www.smicval.fr/calendrier-de-collecte/>



BIBLIOTHÈQUE

Côté livres

En janvier, c'est BD !

Arrivage de nombreuses BD et manga tout au long du mois.

Côté Animation

& Contes pour les petits

Mercredi 25 janvier 2023, Salle du blason, 10h30

Laetitia Labadie et son mystérieux sac plein d'histoires.

Public : 6 mois - 4 ans Gratuit - Sur réservation au 05 57 55 19 30 ou bibliotheque@mairie-vayres.fr

Informations au 05 57 55 19 30 ou sur www.bibliotheque-vayres.net

Infos et actus y sont renouvelées régulièrement.

TAILLE ET ÉLAGAGE

Pour éviter des conflits inutiles entre voisins, mieux vaut connaître la loi et la réglementation en vigueur. **Vous trouverez sur le site de la mairie www.mairie-vayres.fr les articles de loi concernant les distances à respecter, la responsabilité du propriétaire, du locataire...**

En ce qui concerne les rues et trottoirs, vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Si tel est le cas, la Municipalité peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire.

L'article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

INSCRIPTIONS ÉCOLES



Ecole maternelle :

Les inscriptions en Petite Section pour la rentrée scolaire 2023-2024 débuteront dès le mois de février 2023. Les enfants concernés sont ceux nés en 2020.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, 11 vaccins sont devenus obligatoires. Cela concerne uniquement les enfants qui entrent en Petite Section de maternelle.

Les conditions de vie en collectivité et notamment dans les écoles imposent que les vaccins soient à jour. Une photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé est donc à fournir.

Les dossiers d'inscription sont à retirer en Mairie ou à télécharger sur le site www.mairie-vayres.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire assurera la permanence suivante en Mairie sur rendez-vous auprès du secrétariat au 05 57 55 25 55 :

• Samedi 21 janvier de 9h30 à 12h30



CONCERT ORCHESTRE LA LYRE

Samedi 14 janvier, le Chef Pierre Mary, ainsi que les musiciens des Orchestres philharmoniques de St Loubès et de Vayres sont heureux de vous inviter à leur concert du nouvel an : **"Autour du seigneur des anneaux"**.

Concert gratuit, sur réservation obligatoire sur le site : www.lacoupole.org
 20h30 à la Coupole de St Loubès